

DIGITAL

- › Marketing digital
- › Transformation digitale
- › Big Data
- › Ecommerce
- › Social Media
- › Mobile et nouveaux écrans
- › Open data

ACCUEIL

BUSINESS

DIRECTIONS
NUMÉRIQUES

DIGITAL

SOCIAL MEDIA

LesEchos.fr

La méthode start-up pour financer l'innovation, recruter et fidéliser

FLORIAN DEBES | LE 15/09/2015 À 07:00



La méthode start-up pour fidéliser, financer l'innovation et recruter - shutterstock.com

Tendance | La radiographie des start-up d'origine française réalisée par France Digitale et EY donne quelques indications quant à la méthode des entreprises les plus agiles.

Malgré la prise de risque, certaines start-up parviennent bel et bien à devenir rentables. Parmi celles qui réalisent plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, 75 % annonce un excédent brut d'exploitation. Bien sûr le chemin est long avant d'en arriver là : si l'on ne se restreint pas à celles qui engendrent les plus gros revenus, plus des trois quart de ces entreprises sont en pertes. Ces chiffres et d'autres ont été collectés par France Digitale et EY pour une étude sur « *la performance économique et sociale des start-up du numérique en France* » (voir pdf ci-dessous). 171 start-up d'origine française, âgées de 6 ans en moyenne, ont été interrogées. En creux, cette radiographie des start-up en France donne quelques indications quant à la « méthode start-up » que pourrait imiter les grandes entreprises pour leur management. Celle appliquée par les meilleures d'entre elles. Ne restera plus qu'à s'emparer de leur folie créatrice : la capacité à revenir sur ce qui vient d'être fait et à changer son fusil d'épaule, sans s'interdire de rêver grand. France Digitale organise aujourd'hui, mardi 15 septembre, son rendez-vous annuel de l'écosystème des start-up.

Fidéliser les employés

Les start-up, notamment celles issues de l'économie collaborative, sont réputées pour faire travailler des indépendants voire leurs propres utilisateurs pour limiter leur masse salariale. C'est vrai pour certaines. Mais, en parallèle, elles embauchent à des postes stables. 88 % de ces petites structures entendent

embaucher en 2015, d'après France Digitale et EY. 92 % des postes dans ces jeunes entreprises sont des contrats à durée indéterminée. Seulement 4 % sont des contrats à durée déterminée ou des intérimaires. Le reste concerne des stagiaires ou des apprentis.

Pour motiver ces salariés, les start-up disposent d'outils adaptés à leur statut d'entreprises destinées à prendre beaucoup de la valeur. 92% d'entre elles utilisent des instruments de capital dans ce but. Et 34 % de leurs salariés sont concernés par ce type de dispositif, en majorité des bons de souscription de part de créateur d'entreprise, suivi des stock-options et des actions gratuites. A noter cependant : ces rémunérations restent des paris sur l'avenir : 98 % des start-up reconnaissent n'avoir jamais versé de dividende, à leurs investisseurs comme à leurs salariés.

Dégager de l'argent pour innover

Sans surprise, les start-up innover. 71 % d'entre elles ont recours au crédit impôt recherche, qui ouvre des droits à une fiscalité favorable en échange de son implication dans des projets de recherche. En revanche, une sur deux reconnaît ne pas utiliser le label « Jeune Entreprise Innovante ».

Profiter des évolutions de la fiscalité

Réactive, les start-up ont su prendre en marche le crédit impôt compétitivité emploi. 81 % d'entre elles ont eu recours à ce dispositif créé par le gouvernement dans le cadre du « pacte de responsabilité » avec les entreprises pour lutter contre le chômage. Au contraire de certaines PME plus installées, et même de certains grands groupes, qui ont été plus lents à s'en saisir. Cette mesure réduit l'impôt sur les sociétés des employeurs à hauteur de 6 % de la rémunération des nouveaux salariés payés en dessous de 2,5 fois le salaire minimum. En revanche, seulement 30 % ont utilisé le crédit impôt innovation, d'après France Digitale et EY.

Laisser la jeunesse travailler

Dans une start-up, l'âge moyen du management est de 40 ans. Celui des employés descend à 31 ans. Bien sûr, les entreprises plus anciennes ont à se débattre avec des problématiques de pyramide des âges que ne connaissent pas les jeunes pousses.

Se concentrer sur l'IT

Dans une économie de plus en plus numérique, les entreprises de toutes tailles ont besoin d'experts du développement informatique. 46 % des start-up sont en recherche de ce type de profils. Et 73 % considèrent qu'il s'agit des professionnels les plus durs à recruter. Voilà déjà un point commun avec les grands groupes.

[Baromètre des start-up françaises, par France Digital EY from lesechos2](#)

A voir aussi :

Suivez le France Digitale Day en streaming (le 15/09/2015)

A lire aussi :

[France Digitale Day 2015 : faire rayonner les frontières au-delà des frontières](#)

[Grands groupes : l'effet start-up](#)

@FL_Debes